



COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE A LA SUITE DE LA MANIFESTATION D'ELUS BRETONS, PARIS, PALAIS DE L'ELYSEE, LE MERCREDI 2 AVRIL 1980

2 AVRIL 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

"LE PORTE-PAROLE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE A INDIQUE QUE L'ON REGRETTE, A L'ELYSEE, QUE LES REPRESENTANTS DE LA DELEGATION BRETONNE, ARRIVES A PARIS MERCREDI, N'AIENT PAS CRU DEVOIR SE RENDRE A L'AUDIENCE QUI LEUR AVAIT ETE PROPOSEE, SUR L'INSTRUCTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, PAR LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE LA PRESIDENCE, M. DE COMBRET. CE DERNIER AVAIT ETE CHARGE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE RECUEILLIR TOUTES LES OBSERVATIONS ET LES PROPOSITIONS DES MEMBRES DE LA DELEGATION. IL A INDIQUE, D'AUTRE_PART, QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, QUI COMPREND ET PARTAGE L'EMOTION ET LA PREOCCUPATION `NAUFRAGE DU PETROLIER TANIO` DES POPULATIONS DE LA COTE NORD DE LA BRETAGNE, ETAIT DISPOSE A RECEVOIR SUR CE SUJET UNE DELEGATION CONSTITUEE A CETTE FIN PAR LES REPRESENTANTS ELUS DE LEURS COLLECTIVITES LOCALES".\